



INTERNAT

0262 94 79 20 (standard lycée)
0262 94 79 45 (bureau de l'internat)
@ : internatlecontedelisle@gmail.com

DOSSIER D'INSCRIPTION (ou de ré-inscription) ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022

RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉLÈVE OU L'ÉTUDIANT INTERNE

Nom et prénoms	
Date et lieu de naissance	
Sexe	<input type="checkbox"/> masculin <input type="checkbox"/> féminin
Adresse complète	
N° de GSM	
Adresse mail	
Lycée d'origine	
Formation et classe	

Extraits du règlement intérieur :

A la différence de la demi-pension, l'inscription à l'internat est annuelle, seul le paiement est réparti sur les 3 périodes du service de restauration et d'hébergement. Par conséquent, il n'est pas possible de quitter l'internat en cours d'année, sauf cas de force majeure ou radiation de l'établissement.

Au cours de la 3^{ème} période (avril-juillet), en fonction des dates d'examen, les étudiants de 2^{ème} année ont la possibilité de quitter la demi-pension ou l'internat avant le terme de l'année scolaire. Pour cela, ils devront en faire la demande auprès du service de gestion avant le 1^{er} avril. Dans le cas contraire, la 3^{ème} période sera intégralement due.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'internat et de la charte de la laïcité et m'engage à les respecter.

Nom, prénom et signature de l'interne

--

Prévoir pour la rentrée un trousseau constitué de : 1 drap housse-1 drap plat-1 couette-1 oreiller-1 cadenas (NF)

DOCUMENTS A FOURNIR :

- Présence obligatoire des responsables légaux et des correspondants au moment de l'inscription
- Pièce d'identité et justificatif d'adresse des responsables légaux et correspondants domiciliés à St Denis ou Ste Marie
- 2 photos d'identité de l'interne + pièce d'identité (pour les internes majeurs)
- L'attestation d'inscription dans la formation (dans le cas d'une première inscription)
- Certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité
- L'attestation d'assurance en responsabilité civile et vol

RESPONSABLE FINANCIER

Si l'élève est boursier ou si vous souhaitez présenter un dossier de bourse, indiquez quelle personne (responsable) effectuera la demande de bourse :

.....
RIB

Si vous n'envisagez pas de présenter un dossier de bourse, indiquez quel adulte est le responsable financier :

.....
RIB

ÉVACUATION ALERTE CYCLONIQUE ET AUTRES TYPES D'ÉVACUATION

Je soussigné(e) Madame, Monsieur.....
responsable de l'interne.....
scolarisé au lycéeen classe de.....
demande au chef d'établissement, responsable de l'internat de :

- GARDER mon enfant à l'internat jusqu'à mon arrivée ou celle du correspondant susnommé
- AUTORISER mon enfant à quitter l'internat pour regagner mon domicile ou se rendre chez son correspondant **après m'en avoir informé(e)**
- AUTORISER mon enfant majeur à se prendre en charge

Signature du responsable légal

Signature du correspondant

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA SANTÉ

Problèmes de santé connus	
Traitement suivi	
Dispositifs particuliers (PAI-PPS-PU)	
Interdits ou intolérances alimentaires	

Je déclare exactes les informations ci-dessus.

Signature du responsable légal

RÉGIME D'ARRIVÉE ET DÉPART

(Inscription à l'année-cette partie peut être complétée à la rentrée en fonction de l'emploi du temps de l'interne)

- Arrivée à l'internat tous les dimanches soir à 19h30
- Arrivée à l'internat tous les lundis matin à partir de 6h45
- Départ de l'internat tous les vendredis soir à partir de 17h30
- Départ de l'internat tous les samedis à 11h30

AUTORISATIONS DE SORTIES POUR LES INTERNES MINEURS
Les internes majeurs sont autorisés à sortir sauf demande expresse de leurs responsables légaux

Sortie du mercredi après-midi

- J'autorise
- Je n'autorise pas mon enfant à quitter le lycée le MERCREDI de 12h00 à 17h30

Sortie en soirée sur justificatif :

J'autorise mon enfant mineur à quitter l'internat pour :

- **Participer aux activités sportives liées à sa formation ou aux activités artistiques du Conservatoire de Saint-Denis les soirs suivants :** (joindre une photocopie attestation de licence et une photocopie de l'emploi du temps + cachet du club ou attestation d'inscription au conservatoire) :

- Lundi
- mardi
- mercredi
- jeudi
- vendredi

Selon les horaires suivants : -----

RAPPEL : En cas de sortie nocturne pour les internes majeurs, ces derniers doivent impérativement prévenir les AED en service. Le dernier horaire pour le retour à l'internat est fixé à 21h30.

Pour information, les tarifs de l'internant pour l'année 2020-2021 :

	1^{er} trimestre août - décembre	2^{ème} trimestre janvier - mars	3^{ème} trimestre avril - juillet
Prébac et BTS	757,15€	358,65€	565,87€
CPGE	805,60€	424,00€	619,04€

ATTENTION : INTERNES D'AUTRES LYCEES

La partie financière est gérée par l'établissement d'origine et non par le lycée Leconte de Lisle. Il faudra donc se munir d'une autorisation des services de gestion de votre lycée pour l'inscription à l'internat.